



Déclaration préalable CAPD du 23-01-14

L'année commence sous le signe de la poursuite de l'austérité. Les propos du Président de la République lors de ses vœux comme lors de sa conférence de presse, confirment de façon brutale le choix d'une politique économique libérale qu'il assume. Avec l'annonce d'une nouvelle diminution de la dépense publique (50 milliards d'euros entre 2015 et 2017), l'état serait recentré sur des « missions essentielles » .

Dans ces conditions la Refondation de l'Ecole reste-t-elle une priorité ? Si elle le reste dans le discours, quels moyens sont alloués pour un projet si ambitieux?

Dans le 1^{er} degré, sur l'Hérault, la dotation pour la rentrée 2014 sera de 56 postes au titre de la prise en compte des évolutions démographiques et de 18 postes au titre des dispositifs spécifiques (accueil des moins de 3 ans et plus de maîtres que de classes). Prise en compte de l'évolution démographique dites-vous ? Mais de quelle prise en compte parlons-nous quand il faudrait au minimum 96 postes pour conserver le taux d'encadrement de cette année, 307 postes pour rattraper le retard des 5 dernières années ? Et que dire de l'ASH sinistrée depuis 30 ans dans l'Hérault ?

De quelle prise en compte parlons-nous encore quand notre P/E actuel est aussi bas que celui de l'an 2000 ? Comme en 2000, avec nos collègues nous sommes lassés des paroles qui n'arrivent plus à masquer la réalité, avec eux nous cherchons en vain dans cette dotation la priorité qui devait être donnée au primaire.

Notre département se trouve dans une situation très difficile : pression démographique constante et forte, précarisation croissante, mouvement des populations, taux de chômage record, résultats scolaires faibles, contraste rural/urbain . Vous devez prendre en compte toutes les difficultés.

Les personnels sont prêts à relever le défi pour que les élèves du département réussissent aussi bien qu'ailleurs mais ils doivent bénéficier de meilleures conditions d'exercice. Leur désarroi augmente car ils estiment qu'ils ne peuvent seuls porter la responsabilité de l'échec de leurs élèves : ce désarroi pourrait se transformer en colère. Nous sommes aujourd'hui proches d'une crise majeure.

La mise en place des rythmes à la rentrée 2014 se construit à marche forcée : inquiétude des parents, délégation de service public et privatisation des TAP , inquiétude des enseignants qui n'osent imaginer la rentrée.

Le SNUipp a lancé une enquête pour présenter un contre rapport au comité de suivi national qui se tiendra le 12 février, afin que les remontées du mécontentement du terrain soient prises en compte en toute transparence. Après 2 jours de mise en ligne, plus de 4000 participations d'enseignants à 4 jours 1/2 à l'enquête . Ce chiffre est édifiant et ce n'est pas fini, bilan le 12....

Désorganisation des services des professeurs des écoles, quelle organisation pour les temps partiels, quelles affectations pour les titulaires de secteur, quelle réglementation pour les TR ZIL et TR Brigade ?

Autant de questions qui restent sans réponses à 7 mois de la rentrée 2014, dans le ministère le plus important de la fonction publique d'État.....

Pour ajouter au désordre les opérations de carte scolaire sont reculées après les élections municipales, nous savons tous ici ce que cela implique et les retombées sur la rentrée 2014... (nominations tardives des collègues, organisation des équipes avec simultanément nouveaux rythmes, mise en route de la formation à distance, renouvellement des projets d'école...)

Merci M. le Ministre ! Vraiment merci nous n'espérons pas tant de sollicitude lorsque vous nous avez parlé il y a quelques mois de donner une priorité à l'école.

Les délégués du personnel